



SNUipp

FSU

Compte-rendu de la CAPD : Avancements accélérés

• Jeudi 29 avril 2021 •

Entretiens de carrière :

- 512 enseignant·es éligibles à un entretien de carrière en 2019/2020.
- 136 promouvables à l'échelon 7
- 175 promouvables à l'échelon 9
- 201 promouvables à la hors classe
- 2 recours pour la hors classe

Pas de changements par rapport à ce qui se faisait dans le département précédemment :

- Classement par avis
- Ces avis sont attribués suite aux entretiens de carrière par les IEN. A chaque appréciation est donnée une valeur → excellent : 120, très satisfaisant : 100, satisfaisant : 80, à consolider : 60 ; l'ensemble est additionné et divisé pour obtenir une moyenne.
- L'avis de l'IA-DASEN est émis en fonction de cette moyenne.
- Le départage se fait sur l'AGS, puis l'ancienneté dans le grade, puis l'ancienneté dans l'échelon puis l'âge avec priorité au plus âgé-e.

Pour information, le rattrapage salarial se fera sur la paie de juin pour les collègues dont l'avancement est situé entre janvier et juin 2021.

Les collègues pour lesquel·les un rdv de carrière n'a pas pu se tenir suite à leur position au moment des entretiens se verront attribuer un avis qui découle de leur dossier de carrière et des avis précédents des IEN. Dans le projet d'avancement accéléré, 8 enseignant·es à l'échelon 6 sont concerné·es et 13 à l'échelon 8.

Statistiques :

- Échelon 7 : 139 promouvables = 41,7% ; reliquat de 0,7% ; 20 ont un avis Excellent (14,39%), 72 ont un avis Très Satisfaisant (51,80%), 47 ont un avis Satisfaisant (33,81%)
- Échelon 9 : 180 promouvables = 30% = 54 promu·es. 54 ont un avis Excellent (30%), 93 ont un avis Très Satisfaisant ; 29 ont un avis Satisfaisant (16,11%) ; et un collègue qui n'a pas obtenu d'avis sera reçu début mai à la DSDEN.

Pour faire valoir la parité :

- Échelon 7 : Dans le projet, 15 hommes sont promouvables (10,79%) et 124 femmes (89,21%). Il en résulte : 2 hommes promus (4,88%) et 39 femmes (95,22%). L'IA-DASEN propose d'ajouter 2 promotions pour les hommes et de retirer 2 promotions

pour les femmes afin de respecter la parité. Avec ce correctif, 4 hommes seraient promus au lieu de 2 et 37 femmes au lieu de 39.

- Échelon 9 : Dans le projet, 14 hommes sont promus (25,93%) et 40 femmes (74,07). L'IA-DASEN propose de rééquilibrer pour respecter la parité et donc de retirer 4 promotions pour les hommes et d'en ajouter 4 pour les femmes. Avec ce correctif, 10 hommes seraient promus au lieu de 14 et 44 femmes au lieu de 40.

L'IA-DASEN a souhaité que chaque organisation syndicale s'exprime.

Le SNUipp-FSU est intervenu pour demander l'application du protocole du 8 mars 2013 complété par celui de 2018 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique. Le SNUipp-FSU a donc demandé que les promotions de toutes les femmes soient conservées à l'échelon 7 comme à l'échelon 9. Les carrières des femmes ont un déroulement plus lent (congés parentaux, temps partiels, occupation moindre de postes valorisés, évaluations moins favorables...).

L'IA-DASEN a entendu nos arguments et a donc décidé de conserver toutes les promotions des femmes pour les deux échelons, soit 39 femmes promues à l'échelon 7 et 44 à l'échelon 9.

Quoiqu'en pense certain-es, il est nécessaire de reconnaître les discriminations dont sont victimes les femmes tout au long de leur carrière et de tenter de les compenser. Néanmoins, cette mesure à elle seule ne sera pas suffisante mais est un levier parmi d'autres pour combattre les inégalités de déroulement de carrière et de salaires.

Beaucoup de luttes et d'initiatives sont menées pour lutter contre les discriminations faites aux femmes. Le SNUipp-FSU, la FSU et ses militant-es s'y investissent. Des rassemblements ont notamment eu lieu dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes du 8 mars ou avant, le 21 novembre, avec **#NousToutes**, notamment, contre les violences sexistes et sexuelles.

Le SNUipp-FSU ne doute pas retrouver toutes les organisations syndicales qui portent des mandats de lutte contre les discriminations faites aux femmes dans ces prochaines mobilisations.